



Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 18 juin 2026

Le 18 juin 2026, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle Martine POTEL de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Cécile Audet-Pinard, Présidente de l'ANVAL.

DATE DE LA CONVOCACTION

01 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE

02 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 33

Présents : 22

Présents :

Mme Cécile Audet-Pinard, Mme Christine Blet, M. Emmanuel Duménil, M. Daniel Jouanneau, M. Khan Kerner, M. Fabien Pelletier, M. Laurent Philippe, M. Régis Salic, Mme Marie-France Vernet, M. Sébastien Brunet, Mme Joëlle Danel, Mme Isabelle Musset, M. Christophe Baudrier, M. Patrick Lizon, Mme Bérangère Mignotte, Mme Caroline Boille, M. Christian Le Garrec, M. Jacques Motard, Mme Monique Rolshausen (à partir de 18h32), M. Laurent Ruelle, M. Gérard Picot (suppléant), M. Joël Marchand (suppléant).

Pouvoirs :

M. Antoine Maquin a donné pouvoir à M. Khan Kerner.
M. Gérard Papon a donné pouvoir à Mme Cécile Audet-Pinard.
M. Lionel Pinault a donné pouvoir à M. Emmanuel Duménil.
Mme Annaelle Schaller a donné pouvoir à M. Laurent Philippe.
M. Christian Vrain a donné pouvoir à M. Daniel Jouanneau.
M. Fabrice Ruel a donné pouvoir à M. Christophe Baudrier.
Mme Monique Rolshausen a donné pouvoir à Mme Caroline Boille (pour la DEL_11_2026 uniquement).

Absents excusés :

M. Gaëtan DELAUNAY, M. Cédric De Oliveira, Mme Sarada Loock, M. Antoine Maquin, M. Géraud Papon, M. Lionel Pinault, Mme Annaelle Schaller, M. Christian Vrain, M. Fabrice Ruel, Mme Karine Barthelemy, Mme Férielle Boukhtouchen (suppléante), M. Xavier Cuvier (suppléant), M. Guillaume Dehaeze (suppléant), Mme Solène Etame Ndengue (suppléante), M. Thierry Lecompte (suppléant), M. Vincent Licheron (suppléant), M. Jorge Moreira (suppléant), M. Daniel Sans-Chagrin (suppléant).

Secrétaire de séance : Monsieur Fabien Pelletier.

DEL_14_2026

5.2_INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Constitution des commissions géographiques

Le Comité Syndical

- Vu le Règlement Intérieur du Syndicat ;

Vu les votes : POUR : 28, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0

Décide

Article 1 :

- de créer cinq commissions comme suit :

- Bassin versant de la BEDOIRE (4 membres minimum) ;
- Bassin versant de la CHOISILLE AMONT (5 membres minimum) ;
- Bassin versant de la CHOISILLE AVAL (5 membres minimum) ;
- Bassin versant de la BRESME (5 membres minimum) ;
- Bassin versant de la ROUMER (5 membres minimum).

Article 2 :

- de valider la composition des commissions avec les membres suivants :

BEDOIRE	CHOISILLE AMONT	CHOISILLE AVAL	BRESME	ROUMER
Présidente : Madame Audet-Pinard				
Khan Kerner	Joëlle Danel	Laurent Ruelle	Régis Salic	Benoît Baranger
Emmanuel Duménil	Fabien Pelletier	Khan Kerner	Antoine Maquin	Christophe Baudrier
Lionel Pinault	Monique Rolshausen	Daniel Jouanneau	Caroline Boille	Patrick Lizon
Géraud Papon	Isabelle Musset	Monique Rolshausen	Fabien Pelletier	Bérangère Mignotte
	Caroline Boille	Jacques Motard	Cédric De Oliveira	Alain Bastié
		Annaelle Schaller		
		Laurent Philippe		
		Marie-France Vernet		
		Christine Blet		

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

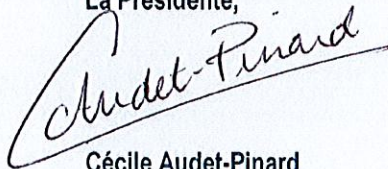
Publié le 26/06/2026

ID : 037-200085702-20260618-DEL_14_2026-DE

Pour extrait certifié conforme

La Membrolle-sur-Choisille, le 25 juin 2026

La Présidente,



Cécile Audet-Pinard